

## PARIS, le 20 septembre 2019 – Conclusion d'un contrat de liquidité

La société Tarkett (Code ISIN : FR00004188670 / Mnémonique : TKTT), a confié à Exane BNP Paribas la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à compter du 23 septembre 2019 et pour une première période s'achevant au 31 décembre 2019, poursuivi ensuite sur une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a pour objet l'animation par Exane BNP Paribas des titres Tarkett sous le code ISIN FR00004188670 sur le marché d'Euronext Paris.

Les moyens affectés à sa mise en œuvre sont de 2.000.000 euros en espèces.

Ce contrat pourra être suspendu :

- dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la Décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018 ;
- en cas de détention d'un nombre de titres égal au maximum décidé par l'Assemblée Générale de la Société, compte-tenu notamment des titres déjà détenus par la Société, conformément à l'article L. 225-210 du Code de commerce,
- en cas cotation du titre en dehors des seuils d'intervention autorisés par l'Assemblée Générale de la Société,
- en cas d'arrivée à l'échéance ou de suspension de l'autorisation de rachat d'actions par l'Assemblée Générale de la Société ;
- à la demande expresse de la Société pour une période qu'elle définit.

Par ailleurs, le contrat pourra être résilié par la Société à tout moment et sans préavis, ou par Exane BNP Paribas avec un préavis d'un mois.

###

### À propos de Tarkett

Riche de 135 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,8 milliards d'euros en 2018. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 13 000 collaborateurs et 36 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans sa démarche « Doing Good. Together. » (« Faire Bien. Ensemble. »), le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation inspirée des principes Cradle to Cradle® et promeut l'économie circulaire, tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60. [www.tarkett.com](http://www.tarkett.com).

### Contact Relations Investisseurs

Tarkett – Emilie Megel (Directrice des Relations Investisseurs) – [emilie.megel@tarkett.com](mailto:emilie.megel@tarkett.com)

### Contacts Presse

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - [communication@tarkett.com](mailto:communication@tarkett.com)  
Brunswick - [tarkett@brunswickgroup.com](http://tarkett@brunswickgroup.com) - Tel.: +33 (0) 1 53 96 83 83